

## Édito

Cette première Lettre du Syndicat de l'année 2015 est particulière à plusieurs titres.

D'abord parce que c'est la première qui suit les élections professionnelles à l'issue desquelles la CFDT-MAE reste la première organisation syndicale du MAEDI. Ces résultats sont réconfortants en ce qui concerne le travail accompli, et encourageants pour l'avenir. Mais au-delà de la satisfaction légitime que nous en retirons, c'est surtout le sentiment de responsabilité qui nous habite, avec la conscience aiguë du long chemin qui reste à parcourir ! Vous verrez dans les pages qui suivent les grandes lignes de notre feuille de route pour les années qui viennent. N'hésitez pas à nous rejoindre et à contribuer à alimenter la réflexion sur ce que doit être ce nouveau mandat !

Ensuite parce que ce mois de janvier, qui est traditionnellement l'occasion de vous souhaiter une bonne année, est entaché d'une tragédie qui nous a tous touchés, en tant que militants, mais d'abord en tant que citoyens. L'attentat contre Charlie Hebdo et les assassinats antisémites qui ont suivi, nous ont touchés au cœur et nous étions nombreux, à Paris, à Nantes, ailleurs en province et aussi à l'étranger, à partager avec le peuple de France l'émotion et la révolte. Ce rassemblement, sans bannière ni étiquette, a été l'occasion de crier haut et fort notre attachement aux valeurs républicaines.

En tant qu'agents du ministère des Affaires étrangères, du fait de nos métiers et au gré de nos affectations à l'étranger, nous sommes amenés à côtoyer des cultures, des religions différentes. Dans les ambassades et les consulats, la communauté de travail question du vivre au quotidien. Ce nous appeler à lancer pour lutter nations et les pro sur notre lieu de responsabilité de contre ces phénomènes qui, aussi minoritaires soient-ils, sont insupportables.

**JE SUIS  
CHARLIE**

est diverse et la ensemble est posée traumatisme doit davantage de vigi- contre les discrimi- pos racistes, d'abord travail. C'est la chacun de s'élever



## Élection au comité technique ministériel : la CFDT continue d'être largement en tête

Inscrits : 15 997

Votants : 6 583  
(41,1 %)

blancs ou nuls :  
370

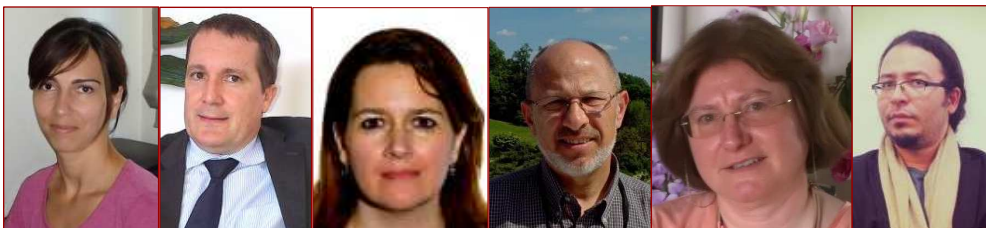
Suffrages exprimés : 6 213

Le syndicat CFDT-MAE remercie les électeurs du MAE qui lui ont renouvelé leur confiance et lui ont permis une large victoire. Avec 38% des voix, notre syndicat se place très largement en tête des autres organisations syndicales et remporte **6 sièges sur 15** au comité technique ministériel (en 2009, elle avait obtenu 9 sièges sur 20), conservant ainsi son niveau de représentativité.

Cette confiance accordée par les électeurs nous conforte dans notre dé-

marche : une action syndicale tenace et responsable, qui se construit dans le souci constant de l'intérêt général et qui s'appuie sur des militants nombreux et impliqués ; une défense individuelle des agents efficace mais sans clientélisme. Cette confiance nous donne aussi la mesure de la responsabilité qui nous incombe, alors qu'un nouveau mandat commence pour nos élus.

### TITULAIRES



**Nathalie Berthy** (secrétaire des affaires étrangères, Nantes), **Patrick Devautour** (agent contractuel, La Réunion), **Raphaëlle Lijour** (secrétaire de chancellerie), Madrid), **Jean-Louis Duris** (secrétaire des systèmes d'information et de communication, Washington), **Anne Colomb** (conseiller des affaires étrangères, Paris) et **Yassine Hamrouni** (recruté local, Tunis).

### SUPPLÉANTS



**Brigitte Avril** (adjoint de chancellerie, Nantes), **Thibaut Penduff** (adjoint de chancellerie, Luanda), **Nadine Monchau** (agent contractuel, Paris), **Agboke Kossi Moumouni** (recruté local, Lomé), **Virginie Liang** (adjoint de chancellerie, Bagdad) et **Antoine Derr** (secrétaire de chancellerie, Prague).

**CFDT : 2 377 voix**  
(6 sièges)

ASAM-UNSA : 1 442  
voix (4 sièges)

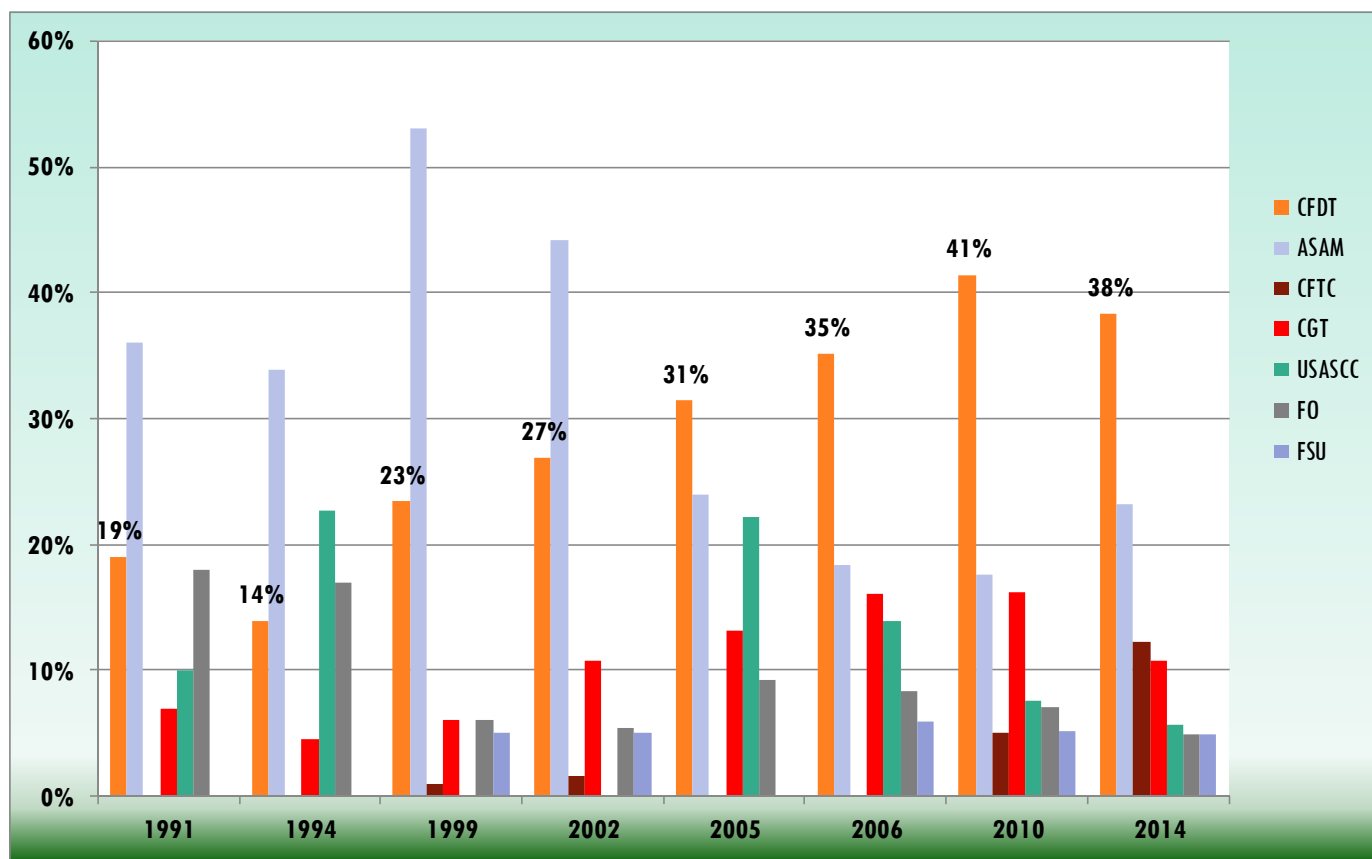
CFTC : 765 voix  
(2 sièges)

CGT : 665 voix  
(1 siège)

FO-FSU : 613 voix  
(1 siège)

USASCC : 351 voix  
(1 siège)

## Évolution de la représentativité CT(P)M par syndicat : 1991 - 2014



### Feuille de route du syndicat CFDT-MAE pour le mandat 2014-2018

#### AVENIR DU MAEDI ET RÉSEAUX

##### Universalité du réseau

*La présence diplomatique dans tous les pays ne mérite pas d'être défendue au prix d'un alourdissement insupportable de la charge de travail et de l'aggravation du stress.*

##### Réseau consulaire

*Nos concitoyens expatriés doivent pouvoir compter sur un service public de qualité. Le Centre de crise, même surmédiatisé, ne peut se substituer à l'action quotidienne des collègues sur le terrain.*

**Retour des visas au MAE** dans une perspective de cohérence administrative et de neutralité du traitement des dossiers.

##### Réseau culturel et de coopération

*La CFDT demande qu'avant de décider de la fermeture d'un établissement à autonomie financière, les mesures alternatives à une telle décision soient présentées aux organisations syndicales et que le dispositif d'accompagnement des personnels licenciés soit négocié avec leurs représentants.*

## PARCOURS PROFESSIONNELS

### La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) reste à inventer

Les agents manquent de visibilité sur leur carrière. La promotion interne n'est pas favorisée et aucun bilan de compétence n'est effectué. L'expression « parcours professionnels » ne doit pas être seulement l'intitulé d'une sous-direction gestionnaire. La DRH doit être capable d'identifier les métiers d'avenir et de définir avec chaque agent des perspectives de parcours professionnel.

### Il y a de la place pour tous les profils

Beaucoup d'agents méritants, sont peu mobiles géographiquement, en raison de contraintes familiales (emploi du conjoint, scolarité des enfants). Ces collègues font souvent preuve de mobilité fonctionnelle, qui doit elle aussi être reconnue.

### La CFDT est opposée à l'adhésion aux corps interministériels à gestion ministérielle (CIGEM).

Cette mobilité à sens unique pourrait freiner la mobilité puisque les agents qui seraient affectés dans une autre administration n'auraient aucune garantie de pouvoir réintégrer leur ministère d'origine.

### Filière technique

Le projet de fusion des corps ASIC-SAE et SESIC-SCH fait une quasi-unanimité parmi les organisations syndicales du MAE. La CFDT propose que l'on commence par fusionner deux par deux les quatre corps de fonctionnaires, que l'on se donne pour objectif à moyen terme qu'aucun agent n'y perde et que l'on aménage une période transitoire. Le rapprochement des régimes indemnitaires se fera plus naturellement.

### Agents contractuels

La CFDT prend acte des assurances données lors du CTM de novembre 2014 au sujet de l'organisation de concours réservés en 2016. Par ailleurs, la mise en œuvre du troisième axe du protocole d'accord signé le 31 mars 2011 doit faire progresser les droits des contractuels en matière de rémunération, de formation, de représentation dans les instances de dialogue social et de parcours professionnels.

## CONDITIONS DE L'EXPATRIATION

### Temps de travail

Les heures de travail effectuées pendant les permanences et interventions la nuit, le week-end et les jours fériés, ainsi que pendant les permanences régulièrement programmées doivent donner droit à des récupérations.

### Fonctionnalisation des IR

Il faut entrer dans le détail des tableaux de vocation pour les agents de catégorie C. La CFDT propose notamment que les agents de catégorie C qui exercent de fait des fonctions de régisseur et de gestionnaire bénéficient d'un classement identique aux autres fonctions déjà reconnues.

### Un tableau des vocations pour les ASIC et SESIC, qui prenne en compte les responsabilités exercées.

### Réouverture du dossier des majorations familiales

Les « majos » doivent couvrir au moins les frais de scolarité, y compris la CSG et la CRDS.



## Expatriation familiale

La CFDT revendique des barèmes uniques, par pays, pour les indemnités de changement de résidence, pour le supplément familial versé aux agents expatriés dont le conjoint ne travaille pas et pour l'indemnité d'établissement versée aux agents lors de leur prise de fonction.



## Affectations des agents de catégorie B

La CFDT propose que l'on confie à des secrétaires de chancellerie des postes d'adjoints des ambassadeurs PPD-FTA et des postes de secrétaires généraux d'EAF en plus grand nombre. La DRH doit reprendre la main sur les affectations dans le réseau culturel.

## EMPLOI DES RECRUTÉS LOCAUX

### Coût-vie

La CFDT demande que la part du retour catégoriel affecté à l'amélioration de la situation des RL – grilles de salaire et protection sociale – soit réévaluée.

### Harmonisation EAF

Les dispositions contenues dans le Guide du recrutement local doivent bénéficier aux collègues employés dans les établissements à autonomie financière.

### Protection sociale des RL

Il faut avancer vers la réalisation des objectifs enfin définis en matière de couverture maladie-maternité et accident du travail et définir des objectifs de protection sociale minimum pour les risques vieillesse et chômage.

### Cadre salarial

Les revalorisations individuelles au titre de l'ancienneté (0,8%) et au titre du mérite (0,2 % en moyenne) peuvent être fondues et permettre à tous les agents d'un même poste de bénéficier d'une augmentation de 1%.

### Droit syndical

Les recrutés locaux doivent bénéficier de la liberté d'expression et du droit de réunion. Il s'agit de libertés fondamentales qui ne sauraient se réduire au droit du travail local.

### Temps de travail

Les permanences, astreintes et heures supplémentaires effectuées par les RL doivent être prévues dans le règlement intérieur discuté en réunion de dialogue social et ouvrir droit à une compensation, salariale ou horaire.

## SANTÉ AU TRAVAIL

Les élus de la CFDT au CTM et dans les trois comités d'hygiène de sécurité et conditions de travail, concentreront leur action sur la prévention des risques. A l'étranger, la CFDT s'appuiera sur les comités techniques de proximité (CTPE) pour obtenir des mesures efficaces de protection de la santé des agents et de leurs familles.

Après avoir participé en 2012 à l'élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux au MAEDI, la CFDT revendique la mise en place de mesures dédiées à l'accompagnement des agents affectés dans les postes en crise ou qui en reviennent, une attention particulière à la qualité managériale des chefs de poste de présence diplomatique, l'institution d'un médiateur entre l'administration et les agents en situation de souffrance au travail ainsi qu'une meilleure information et des mesures palliatives pour les risques sanitaires dans les pays pollués.

Inscrits : 3 345  
dont 784 à Nantes,

Votants : 1 743  
(52,1%) dont 501  
à Nantes (63,9 %),

blancs ou nuls : 50

Suffrages exprimés : 1 693

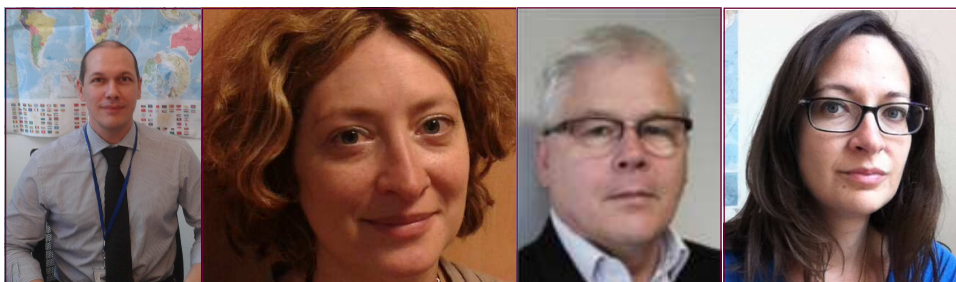
## Dialogue social de proximité : la CFDT en tête dans le nouveau comité technique d'administration centrale (CTAC)

Avec 31 % des voix, notre syndicat se place largement en tête des autres organisations syndicales et remporte 4 sièges sur 10.

La création de ce comité technique, à l'occasion des élections du 4 décembre, représente pour la CFDT une victoire puisque nous réclamions depuis des années une telle instance, pour Paris comme pour Nantes. Le CTAC constitue désormais un levier très précieux pour faire vivre enfin un dialogue de proximité sur des questions aussi importantes que les rémunérations (régime indemnitaire), le temps de travail (règlements intérieurs, Charte du temps), les questions immobilières, les méthodes de travail...

Le travail de ce CTAC devra évidemment s'articuler avec le travail effectué par les deux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) spéciaux francilien et nantais.

### TITULAIRES



**Hervé Goudal** (secrétaire de chancellerie, Paris), **Isabelle Voisin de Marguerie** (secrétaire de chancellerie, Nantes), **Bertrand Caillaud** (secrétaire de chancellerie, Nantes) et **Carole Niquet** (secrétaire de chancellerie, Paris).

### SUPLÉANTS



**Michael Deslaines** (secrétaire des affaires étrangères, Paris), **Emmanuelle Merlet** (adjoint de chancellerie Nantes), **Patrick Gaud** (adjoint de chancellerie, Paris), **Denise Dariosecq** (secrétaire des affaires étrangères, Paris).

**CFDT : 529 voix (31%,  
4 sièges)**

ASAM-UNSA : 417 voix  
(24%, 3 sièges)

CFTC : 342 voix (20%,  
2 sièges)

CGT : 223 voix (13%,  
1 siège)

USASCC 92 voix (5%,  
0 siège)

FO-FSU : 90 voix (5%,  
0 siège).

## Feuille de route des sections syndicales de Paris et Nantes pour le mandat 2014-2018

### TEMPS DE TRAVAIL

La CFDT approuve le principe d'une Charte du temps qui permettra de concilier la vie personnelle et la vie professionnelle des agents. Mais des mesures concrètes doivent être instituées telles que la fermeture des bureaux le soir et la garantie par l'employeur du droit à la déconnexion des agents qui ne sont pas d'astreinte. Cette Charte doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation à l'aide d'indicateurs, tels que le volume des dépassements d'horaire.

Les règlements intérieurs ARTT des services de l'administration centrale doivent faire l'objet d'une concertation, dans les services, avec les agents. Ces RI doivent faire apparaître notamment les modalités d'organisation et de récupération ou d'indemnisation des astreintes et des interventions et le travail en brigade.

### PRIMES D'ADMINISTRATION CENTRALE

La CFDT demande que les organisations syndicales soient associées à la définition des critères et à l'élaboration de la cartographie pour la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

La CFDT s'oppose à la suppression de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) pour les agents de catégorie C, si la mise en place du RIFSEEP doit se faire « à coût nul ».

### L'ACTION SOCIALE, PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS EN TEMPS DE CRISE

La CFDT réaffirme sa volonté de voir maintenue l'activité des centres de santé parisiens ainsi que la gestion de la restauration nantaise par l'Association des œuvres sociales (ADOS). Elle plaide pour un développement rapide de l'offre de logements sociaux à Paris, insuffisante à ce jour, et propose de coupler cette politique de logement social à sa revendication de transfert d'emplois à Nantes.



Nous reviendrons dans La **Lettre du Syndicat CFDT-MAE** n° 248, datée de février 2015, sur les résultats des élections aux instances du dialogue social dans les postes (comités techniques de proximité dans les postes et commissions consultatives locales).

## Commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires

Le syndicat CFDT-MAE remercie très chaleureusement les 92 militants, adhérents et sympathisants qui ont accepté de figurer sur nos listes de candidats, de participer à la rédaction collective des professions de foi et à la tenue des bureaux de vote à Paris et à Nantes.

Avec 1.166 voix et 31,4% des suffrages exprimés (1.161 voix et 31,5% aux élections précédentes), la représentation de notre syndicat dans les instances paritaires est stable. La CFDT reste largement en tête des organisations syndicales et siège dans toutes les commissions sauf celle des traducteurs.

La CFDT gagne trois sièges, dans les CAP des secrétaires de chancellerie, des secrétaires des affaires étrangères et des attachés des systèmes d'information et de communication ; elle en perd deux dans les CAP des conseillers des affaires étrangères et des ministres plénipotentiaires. Les résultats en nombres de voix et en nombres de sièges sont stables dans les autres commissions, adjoints administratifs et adjoints techniques de chancellerie, secrétaires des systèmes d'information et de communication et agents contractuels.

Nos élus auront à cœur de défendre les intérêts des agents, de permettre une meilleure prise en compte de la diversité des parcours et des profils et de continuer à rendre compte régulièrement de l'exécution de leur mandat.

### Tableau récapitulatif

CAP / CCP renouvelées en 2010 et 2011		Nbre sièges		CAP et CCP renouvelées en 2014		
<b>inscrits</b>	<b>8 063</b>			<b>8 175</b>		
<b>votants</b>	<b>3 740</b>	<b>46,38%</b>		<b>3 803</b>	<b>46,52%</b>	
<b>exprimés</b>	<b>3 683</b>			<b>3 712</b>		
<b>CFDT</b>	<b>1 161</b>	<b>31,52%</b>	<b>20</b>	<b>1 166</b>	<b>31,41%</b>	<b>21</b>
ASAM	777	21,10%	13	892	24,02%	13
CGT	525	14,25%	7	429	11,56%	4
FO	292	7,93%	5	114	3,06%	5
CFTC	311	8,44%	2	499,5*	13,46%	5
FSU	147	3,99%	0,5*	94,5*	2,55%	1
USASCC	302	8,20%	1,5*	226	6,09%	1
ADIENA	108	2,93%	4	98,5*	2,65%	4
ASAO				152	4,09%	2
OSAE	60	1,63%	1	41,5	1,12%	0,5

\* Les décimales correspondent aux résultats de listes communes





## Adjointes administratifs de chancellerie

### Titulaires :

**Brigitte Avril**,  
principale de 1<sup>ère</sup> classe,  
**Patricia Raveau-Violette**,  
principale de 2<sup>ème</sup> classe  
**Thibaut Penduff**,  
1<sup>ère</sup> classe

### Suppléants :

**Valérie Guillemoz**,  
principale de 1<sup>ère</sup> classe,  
**Jean-Jacques Djama**,  
principal de 2<sup>ème</sup> classe  
**Caroline Grelier**,  
1<sup>ère</sup> classe.

Cette élection à la CAP d'agents titulaires, la plus importante numériquement, est marquée par le taux de participation le plus faible, inférieur à 50%. La CFDT, qui subit un tassement en voix et donc en pourcentage, conserve ses trois sièges mais cède la première place à l'ASAM-UNSA qui regagne le terrain qu'elle avait perdu lors des élections précédentes. Nous devons tirer les leçons de ce scrutin en consacrant plus de moyens syndicaux à ce corps de fonctionnaires qui reste un parent pauvre du MAE, en évitant l'écueil du clientélisme... Dans cette CAP comme dans celle des secrétaires de chancellerie, la CFTC gagne un siège aux dépens de la CGT.

	Élections du 22 octobre 2010			Élections du 4 décembre 2014		
<b>inscrits</b>	<b>3 139</b>			<b>3 423</b>		
<b>votants</b>	<b>1 661</b>	<b>53 %</b>		<b>1 681</b>	<b>49 %</b>	
<b>exprimés</b>	<b>1 640</b>			<b>1 642</b>		
<b>CFDT</b>	<b>437</b>	<b>27 %</b>	<b>3</b>	<b>410</b>	<b>25 %</b>	<b>3</b>
<b>ASAM-UNSA</b>	413	25 %	3	530	32 %	3
<b>USASCC</b>	274	17 %	1	177	11 %	1
<b>FO / FO-FSU</b>	112	7 %	0	76	5 %	0
<b>CGT</b>	296	18 %	2	271	16,5%	1
<b>FSU</b>	55	3 %	0			
<b>CFTC</b>	53	3 %	0	178	11 %	1



## Adjointes techniques de chancellerie

### Titulaires :

**Alain Willot**, 1<sup>ère</sup> classe  
**Olivier William**, 2<sup>ème</sup> classe.

### Suppléants :

**Philippe Pommepuy**, 1<sup>ère</sup> classe,  
**Vincent Campo**, 2<sup>ème</sup> classe.

La création d'un huitième siège et la hausse de la participation au scrutin procurent quelques voix supplémentaires à la CFDT et un siège supplémentaire à l'ASAM-UNSA. L'alliance conclue entre les syndicats FO et FSU leur permet de ravir l'un des deux sièges de la CGT, qui perd la moitié de ses électeurs de 2010.

	Élection du 22 octobre 2010			Élection du 4 décembre 2014		
<b>Inscrits</b>	<b>209</b>			<b>184</b>		
<b>votants</b>	<b>118</b>	<b>56 %</b>		<b>116</b>	<b>63 %</b>	
<b>exprimés</b>	<b>112</b>			<b>114</b>		
<b>CFDT</b>	<b>28</b>	<b>25 %</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>27 %</b>	<b>2</b>
<b>ASAM-UNSA</b>	35	31 %	2	41	36 %	3
<b>FO / FO-FSU</b>	17	15 %	1	23	20 %	2
<b>CGT</b>	24	21 %	2	12	11 %	1
<b>CFTC</b>	8	7 %	0	7	6 %	0

## Secrétaires de chancellerie

### Titulaires :

Arnaud Le Masson, classe exceptionnelle,  
Carole Niquet, classe supérieure,  
Isabelle Voisin de Marguerye, classe normale.

### Suppléants :

Olivier Bidet, classe exceptionnelle,  
Antoine Derr, classe supérieure,  
Hervé Goudal, classe normale

Le taux de participation de 68 % est très significatif, en augmentation par rapport à celui déjà élevé de 2012. Seuls les SESIC font « mieux » avec 71%. Bravo donc à l'ensemble des collègues secrétaires

de chancellerie pour leur implication dans cette instance phare du dialogue social. Dans ce contexte de forte participation, avec 6 listes en présence, le gain d'un 3ème siège avec 52 voix supplémentaires permet à la liste CFDT-MAE de siéger pour les trois grades. Les élus de la CGT, de l'USASCC et de la FSU sortent de cette CAP, et la CFTC y entre (passant de 12 à 16% des voix), pour le grade de classe supérieure. L'ASAM se maintient en voix et en sièges, avec deux élus, en classes normale et exceptionnelle.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
inscrits	752			787		
votants	471	63 %		538	68 %	
exprimés	464			519		
<b>CFDT</b>	<b>137</b>	<b>30 %</b>	<b>2</b>	<b>189</b>	<b>36 %</b>	<b>3</b>
CGT	67	14 %	1	58	11 %	0
FO / FO-FSU	29	6 %	0	14	3 %	0
ASAM	120	26 %	2	128	25 %	2
USASCC-FSU/ USASCC	56	12 %	1	49	9 %	0
CFTC	55	12 %	0	81	16 %	1

C'est donc dotés d'une légitimité renforcée, et de son corollaire, une importante responsabilité, que vos représentants siégeront dès le 28 mai 2015 pour relayer vos préoccupations, notamment en terme de ratio postes à l'étranger/candidats.

## Secrétaires des affaires étrangères

### Titulaires :

Xavier Brun, SAE principal  
Elsa Pignol, classe normale.

### Suppléants :

Gaëlle Le Pape, SAE principale  
Michaël Deslaines, classe normale.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
inscrits	663			721		
votants	341	51 %		387	54 %	
exprimés	335			383		
<b>CFDT</b>	<b>118</b>	<b>35 %</b>	<b>1</b>	<b>156</b>	<b>41 %</b>	<b>2</b>
FO	15	4 %	0			
OSAE-ASAM	120	36 %	2	83	22 %	1
CFTC	62	19 %	1	102	27 %	1
CGT	20	6 %	0			
ASAO				42	11 %	0

Une légère hausse de la participation et une augmentation du nombre d'inscrits ont permis à la CFDT de renforcer son niveau de représentation au sein de ce corps. En effet, ce sont près de 40 SAE supplémentaires qui ont choisi de nous faire confiance, augmentant ainsi notre représentativité de près de 6 %, tandis que la percée de la CFTC (+8 %) et la participation de l'ASAO au scrutin ont fragilisé la position, jusque-là dominante, de l'ASAM-UNSA. En conséquence, la CFDT-MAE détient désormais deux sièges sur les quatre qui représentent les agents à cette CAP.

## Secrétaires des système d'information et de communication

**Titulaire :** Philippe Valenza, 1<sup>ère</sup> classe.  
**Suppléant :** Xavier Ozanne, 1<sup>ère</sup> classe.

Le taux de participation reste à un niveau élevé pour les élections dans les deux corps des systèmes d'information et de communication (SIC). Chez les SESIC les scores en nombre de voix sont inchangés pour la CFDT, FO et la CGT mais l'ASAM-UNSA crée la surprise et, avec une douzaine de voix supplémentaires, prend un siège à FO, qui est de plus en plus menacée dans son dernier bastion...

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
<b>inscrits</b>	152			170		
<b>votants</b>	110	72 %		120	71 %	
<b>exprimés</b>	108			120		
<b>CFDT</b>	23	21 %	1	26	22 %	1
<b>FO</b>	28	26 %	2	27	22,5 %	1
<b>ASAM</b>	29	27 %	2	41	34 %	3
<b>CGT</b>	28	26 %	1	26	22 %	1

## Attachés des système d'information et de communication

### Titulaires :

Charles Caloone, ASIC principal,  
Inès Leger-Jilani, ASIC de classe normale.

### Suppléants :

Xavier Richard, ASIC principal,  
Jean-Baptiste Gibly, ASIC de classe normale.

Avec le meilleur taux de participation de toutes les élections CAP-CCP, le scrutin à la CAP des ASIC a été très disputé. Si FO consolide son score de 2011 et gagne un siège, elle est désormais talonnée – à une voix d'écart – par la CFDT qui gagne aussi un siège.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
<b>inscrits</b>	73			93		
<b>votants</b>	54	74 %		66	71 %	
<b>exprimés</b>	53			66		
<b>CFDT</b>	17	32 %	1	29	44 %	2
<b>FO</b>	27	51 %	2	30	45 %	3
<b>CGT</b>	9	17 %	0	7	11 %	0



## Conseillers des Affaires étrangères

### Titulaire :

Hélène Legal, hors classe.

### Suppléant :

Hervé Magro, hors classe.

Avec un taux de participation et un nombre de votants en nette hausse, alors que les effectifs du corps sont en baisse, le choix des électeurs s'est élargi à la suite du retour dans le paysage électoral de l'ASAO, qui retrouve son siège.

Dans ce contexte, la CFDT ne perd que de quatre voix un second siège. Chacune pourvue d'un siège en 2011, l'ADIENA et la CFTC ont uni leurs forces pour conserver l'acquis de 2011. On remarque toutefois que le pourcentage de voix qui s'est porté sur cette liste d'union marque un recul de 11 points par rapport aux résultats de 2011.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
inscrits	706			575		
votants	352	50 %		369	64 %	
exprimés	345			366		
<b>CFDT</b>	<b>136</b>	<b>39 %</b>	<b>2</b>	<b>111</b>	<b>30 %</b>	<b>1</b>
ASAM-FO / ASAM	62	18 %	0	45	12 %	
ADIENA / CFTC-ADIENA	63	18 %	1	115	31 %	2
ASAO				95	26 %	1
CFTC	84	24 %	1			

## Ministres plénipotentiaires

### Titulaire :

Denis Pietton, ministre plénipotentiaire hors-classe.

### Suppléant :

Jean-François Desmazières, ministre plénipotentiaire hors-classe

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
inscrits	157			154		
votants	90	57 %		81	53 %	
exprimés	90			81		
<b>CFDT</b>	<b>32</b>	<b>36 %</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>17 %</b>	<b>1</b>
ASAM UNSA	13	14 %	1	11	14 %	1
ADIENA	45	50 %	3	41	51 %	3
ASAO				15	19 %	1

Résultat décevant pour la CFDT dans cette élection où elle perd un siège, et ce pour deux raisons :

✓ comme pour l'élection à la CAP des conseillers des affaires étrangères, l'Association professionnelle des agents d'Orient refait surface et nous prend un siège ;

✓ la CFDT-MAE présentait une liste incomplète (pas de candidat dans le grade de MP de 1<sup>ère</sup> classe), ce qui a probablement dissuadé certains électeurs...

## Contractuels ante Le Pors

### Titulaires :

Xavier Crépin,  
chargé de mission hors catégorie,  
Alain Aumis,  
chargé de mission de 1<sup>ère</sup> catégorie  
Jacqueline Schlatter,  
chargée de mission de 2<sup>ème</sup> catégorie

### Suppléants :

Yves LE ROLLAND,  
chargé de mission hors catégorie,  
Anne DURUFLE  
chargée de mission de 1<sup>ère</sup> catégorie,  
Anne-Sophie FRIES-THEBAUT,  
chargée de mission de 2<sup>ème</sup> catégorie.

Dans cette élection atypique par le faible nombre d'inscrits, la CFDT est le seul syndicat à avoir constitué une liste complète. Elle le doit à ses résultats antérieurs et remporte donc les trois sièges de la commission consultative paritaire.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
<b>inscrits</b>	45			22		
<b>votants</b>	27	60,00%		12	54 %	
<b>exprimés</b>	26			11		
<b>CFDT</b>	15	58 %	3	11	100,00%	3
<b>ASAM-UNSA</b>	6	23 %	1			
<b>FO</b>	5	19 %	0			

## Contractuels post Le Pors

Le renouvellement des représentants du personnel à la commission consultative paritaire (CCP) des agents contractuels s'est effectué par un scrutin sur sigle. Le conseil syndical CFDT-MAE a désigné les représentants suivants :

### Titulaires :

Patrick Devautour, Jean-Luc Lavaud et Laurence Amigues.

### Suppléants :

Nadine Monchau, Nicolas Frelot et Alain Demaison.

Le faible nombre de votants, traditionnel pour cette élection, s'est encore abaissé, passant de 24% en 2011 à 21%. Les suffrages exprimés placent la CFDT largement en tête, sa représentativité progressant de 43 % en 2011 à 46%.

La CFDT conserve trois sièges sur cinq, la CFTC fait son entrée avec un siège au détriment de l'ASAM qui n'est plus représentée.

	Élection au 15 décembre 2011			Élection au 4 décembre 2014		
<b>inscrits</b>	2 167			2 046		
<b>votants</b>	516	24 %		433	21 %	
<b>exprimés</b>	510			410		
<b>CFDT</b>	218	43 %	3	189	46 %	3
<b>ASAM-UNSA</b>	70	14 %	1	54	13 %	0
<b>FO</b>	28	5 %	0			
<b>CGT</b>	81	16 %	1	55	13 %	1
<b>FSU</b>	64	13 %	0	38	9 %	0
<b>CFTC</b>	49	10 %	0	74	18 %	1

## Sommaire

Édito	
Élection au comité technique ministériel : la CFDT continue d'être largement en tête	page 2
Feuille de route du syndicat CFDT-MAE pour le mandat 2014-2018	page 3-5
Dialogue social de proximité : la CFDT en tête dans le nouveau comité technique d'administration centrale	page 6
Feuille de route des sections syndicales de Paris et Nantes pour le mandat 2014-2018	page 7
Commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires	page 8
Adjointes administratifs de chancellerie	page 9
Adjointes techniques de chancellerie	page 9
Secrétaires de chancellerie / Secrétaires des affaires étrangères	page 10
Secrétaires des systèmes d'information et de communication / Attachés des systèmes d'information et de communication	page 11
Conseillers des affaires étrangères / Ministres plénipotentiaires	page 12
Contractuels ante Le Pors / Contractuels post Le Pors	page 13

Rédacteurs : Nathalie Berthy, Anne Colomb, Denise Dariosecq, Michael Deslaines, Thierry Duboc, Arnaud Le Masson

Conception : Nadine Monchau



### CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides - 75700 Paris  
Tél. 01 53 69 36 99 - Fax 01 53 69 37 34
- 11, rue de la Maison Blanche - 44035 Nantes  
Tél. 02 51 77 25 81 - Fax 02 51 77 26 21

Site internet : [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)

facebook <https://www.facebook.com/cfdt.mae>

(@CFDTMAE)



Issn 2259-6453



## Marche républicaine : construire l'après 11 janvier

Au lendemain de ce dimanche 11 janvier 2015 qui marquera l'histoire de notre République, la **CFDT tient à saluer l'élan citoyen** qui a réuni dans toute la France des millions de femmes et d'hommes, de tous âges, de toutes origines, de toutes opinions et convictions. Devant l'horreur des crimes perpétrés (...) **cette journée constitue une réponse cinglante et salutaire** face à tous ceux qui menacent les libertés, prônent la haine, la division et les discriminations. (...)

**Le mouvement syndical est lui aussi interpellé.** Il a su parler d'une même voix et a contribué dans l'unité, partout en France, au succès de cette formidable mobilisation.

Pour la défense des libertés, la CFDT est Charlie et le restera. (communiqué de presse CFDT)